

## EDITO

Ce début d'année 2016 voit le dynamisme de notre ville s'accroître avec l'installation de nouveaux commerces et l'arrivée de nouveaux services. Traiteur, boulangers, auto-école, naturopathe, ou encore architecte, ces créations d'entreprises sont une excellente nouvelle pour Martigné-Ferchaud !

Consciente que les commerces et services jouent un rôle essentiel dans l'attractivité et l'animation de notre commune, la municipalité soutient leur implantation même si son rôle est limité à l'octroi d'autorisation d'occupation du domaine public lors de la création de terrasses ou de règlement de stationnement. Le commerce est une activité libre, concurrentielle et qui n'est soumise à aucune autorisation municipale.

A noter que dans un souci d'améliorer les conditions de stationnement, et dès que les conditions météorologiques le permettront, les services techniques réaliseront un arrêt minute au niveau de la zone de stationnement « bleue » dans la rue Paul Prime.

A travers la création de ces nouvelles activités, l'occasion est aussi donnée de saluer la qualité des commerces, services, commerces du marché et artisans en place depuis de nombreuses années. Chaque jour, par leur travail, ils contribuent à la qualité de vie de Martigné-Ferchaud !

Aussi, la meilleure façon de développer les commerces dans notre ville est de les fréquenter régulièrement. Alors faites-vous plaisir !

Amanda BARBELIVIEN  
Christelle BADOUD



### Portrait d'Aurore Rosello, Naturopathe

Installée depuis quelques mois, Aurore Rosello officie en tant que naturopathe. « J'accompagne mes mères et futures mères de famille actives et modernes, qui jonglent avec une multitude d'activités au quotidien, pour leur donner des clés de bien-être. J'accueille aussi toutes les personnes désireuses de découvrir de nouvelles manières d'adopter les médecines douces. Je reçois en consultation, sur rendez-vous à votre domicile à Martigné-Ferchaud ou en atelier collectif, à l'Espace Bien-Être Soi à Marcellé-Robert et sur demande pour les associations/crèches/centres de loisirs/établissements scolaires/collectivités locales/entreprises. »

Contact : [rosellonaturopathe@gmail.com](mailto:rosellonaturopathe@gmail.com)  
[www.auroreosellonaturopathe.fr](http://www.auroreosellonaturopathe.fr) - [facebook.com/auroreosello.naturopathe](https://www.facebook.com/auroreosello.naturopathe)



### Portrait David Lurton, auto-école David

« Nous avons un bureau à Retiers depuis quatre ans mais nous avons une dizaine de Martigné parmi nos élèves. Naturellement, on s'est décidé à ouvrir un bureau Place Emile Bridel, sur la commune. Nous proposons le permis voiture, la formation en conduite accompagnée et le BSR ». L'auto-école est ouverte les mercredis et vendredis de 17h à 19h et le samedi de 11h à 14h. Plusieurs séances de code sont à chaque fois proposées sur ces créneaux. Contact : 06 87 46 13 77



### Portrait de Halima Aubry

« J'avais depuis longtemps l'envie de créer ma propre activité. La cuisine est l'une de mes passions, j'ai fait le choix d'unir les deux. Il était évident pour moi de créer mon entreprise dans la ville où j'habite, afin de contribuer au développement économique de ma commune. Avec « Saveurs Ty Bahdja », je propose des couscous, des tajines et des gâteaux. Halima Aubry est présente sur le marché le vendredi. Contact : 06 65 38 62 35 ou [saveursbahdja@gmail.com](mailto:saveursbahdja@gmail.com)

### Portrait d'Anthony VELLARD



« Je me suis installé dans le fournil de la boulangerie de la rue Charles Doudet où je produis un pain issu de l'agriculture biologique. La farine provient du Moulin d'Epron de Nouvoitou et le pain est travaillé au levain naturel. Je propose chaque vendredi matin au marché de Martigné-Ferchaud des pains traditionnels, semi-complets ou aux divers fruits et une spécialité : la brioche à l'ancienne. »

### Portrait d'Olivier Gendry, Architecte



« Originaire de Martigné-Ferchaud, architecte diplômé par le gouvernement, j'accompagne les projets de constructions neuves, extensions, réhabilitations, en les personnalisant et en les adaptant au budget des personnes. Je me déplace chez les particuliers et professionnels pour étudier la faisabilité des projets ». Contact au 06 25 55 19 92  
[maq.archi@gmail.com](mailto:maq.archi@gmail.com) - Site internet : [www.architecte-72.fr](http://www.architecte-72.fr)

**Pour plus de précisions ou d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : [www.ville-martigneferchaud.fr](http://www.ville-martigneferchaud.fr)**

**Prochaine parution : semaine du 14 au 18 mars**

## PRATIQUE

### MAIRIE : 02 99 47 90 25

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

### MÉDIATHÈQUE « L'ENVOI » :

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGÈRE)  
Horaires d'ouverture : lundi : 16h30-17h30  
mardi : 16h-18h - mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30  
vendredi : 10h30-12h et 16h30-17h30 - samedi : 10h-12h

### ESPACE JEUNES « LE SKWATT » :

06 15 19 79 41 (Françoise DAYER)  
Du lundi au samedi pendant les vacances scolaires et le samedi après-midi en période scolaire

### CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE »

02 99 47 80 05 - Tous les mercredis de 12h à 17h30 - Garderie de 17h30 à 18h30  
E-mail : [moment-folie@live.fr](mailto:moment-folie@live.fr)

Permanences le mercredi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

### SYNDICAT D'INITIATIVE :

Tél. : 02 99 47 84 37 - E-mail : [si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr](mailto:si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr)

### ÉTINCELLES AQUATIQUES :

Tél. : 02 99 47 83 83 - email : [contact@etincellesaquatiques.fr](mailto:contact@etincellesaquatiques.fr)  
[www.etincelles-aquatiques.org](http://www.etincelles-aquatiques.org)

### DÉCHETTERIE :

De novembre à mars : ouverture le lundi de 14h à 18h, et le samedi de 8h30 à 12h30  
D'avril à octobre : ouverture le lundi de 14h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h30

### CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON : Aymeric Massiet du Biest et Monique Sockath

### ARCHITECTE CONSEIL :

(Laurent MANNEHEUT)  
Vendredi 4 mars au matin (sur RV au 02 99 47 90 25)

### PERMANENCES OPAH :

Le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10h à 12h  
Maison des permanences (sans rendez-vous)

### PERMANENCES MSA :

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)  
Ouverture du lundi au jeudi de 14h à 17h  
Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.  
La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de La Guerche-de-Bretagne) : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois

### PERMANENCE ACCUEIL EMPLOI :

Contact : 02 99 43 64 87

### MISSION LOCALE :

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des permanences, sur rendez-vous.  
Contact à la Maison du Développement à Retiers (02 99 43 64 87)

### ASSISTANTE SOCIALE :

Le jeudi à la Maison des permanences (sur rendez-vous au 02 99 47 57 80)

### POINT INFORMATION JEUNESSE :

Pendant les périodes scolaires : le samedi de 10h à 12h (sur rendez-vous au 06 33 73 72 05)  
Pendant les vacances scolaires : le mardi de 16h à 18h (sur rendez-vous au 06 33 73 72 05)

### CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :

(Madame HELEINE)  
Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne et le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

### MÉDECIN C.H.S.P. :

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

La Guerche-de-Bretagne (le jeudi de 9h à 13h au Centre Social)  
Janzé (le mardi de 9h à 13h aux Halles)

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12 h et de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) au Centre Social.

### Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

### C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

### MAISON DE SANTÉ :

1, rue Guy-Martin - 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD

### MAISON MÉDICALE DE GARDE :

Tél. : 02 99 43 44 45 - 12, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS  
Semaine : 20h à 24h  
Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

### PHARMACIE DE GARDE :

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

### GENDARMERIE :

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05 - Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

### CLINIQUE VÉTÉRAIRE DU SEMNON :

4, rue Guy-Martin - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

## LA VIE MUNICIPALE

### Vente de délaissés de chemins

Au cours de sa séance du 12 Novembre 2015, complétée par une délibération du 04 Février 2016, le conseil municipal avait constaté la désaffectation de 9 chemins ruraux et décidé d'engager une procédure de cessions de ces terrains suite à la demande de particuliers.

Ces chemins sont les suivants :

- Chemin rural n°120 (Le Grand Chêne)
- Chemin rural n°32 (La Poissonnière)
- Chemin rural n°104 (Lorière)
- Chemin rural n°91 (La Chauvinière)
- Chemin rural n°84 (La Cohue)
- Chemin rural n°56 (Blanche Noë)
- Chemin rural n°(Le Bas Clairét)
- Chemin rural n°67 (La Ganerie)
- Chemin rural n°77 (La Rimbelleière)

Conformément à la réglementation en vigueur, il convient désormais de procéder à une enquête publique préalable à la cession des chemins. Celle-ci se déroulera du **lundi 22 février au lundi 07 mars 2016**. Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront déposés à la mairie pendant 15 jours consécutifs afin que chacun puisse prendre connaissance du dossier.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations des intéressés **les lundis 22 février de 9 heures à 12 heures, le samedi 27 février à 9 heures à 12 heures et lundi 07 mars de 15 heures à 17 heures.**

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal devra délibérer sur les projets de cessions et statuer sur les résultats de l'enquête ainsi que les éventuelles réclamations déposées.

### Les nouvelles règles du démarchage à domicile

Vente de matériel, rénovation de toiture, nouveau système de chauffage : fréquentes sont les situations où le consommateur est sollicité par des professionnels en dehors des lieux de commercialisation. Dans ces conditions, on peut facilement être amené à s'engager mais aussi à rapidement le regretter !

La loi du 17 mars 2014, dite « loi Hamon », renforce la protection du consommateur qui conclut un contrat hors établissement, nouvelle appellation du démarchage à domicile.

Si vous avez conclu un contrat à votre domicile, sur votre lieu de travail ou auprès d'un professionnel installé occasionnellement dans une galerie marchande par exemple, vous bénéficiez d'un certain nombre de droits : impossibilité pour le professionnel de vous demander un paiement avant 7 jours, possibilité d'annuler le contrat pendant 14 jours.

Pour en savoir plus, les associations de défense de consommateurs de la Maison de la consommation et de l'environnement ont édité une fiche Les nouvelles règles du démarchage à domicile sont téléchargeables sur [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org) – rubrique Nos publications/ Livrets et fiches.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) – [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

### Jardins TAP

La commune ayant mis à disposition un terrain communal situé en centre-ville entre la poste et l'école St Jean Baptiste, un groupe de bénévoles, amis du jardin, démarre une activité initiation au jardinage dans le cadre des TAP, en accompagnant des enfants à la découverte du jardin et du jardinage.

Cette activité débute à la rentrée des vacances de Février.

Elle sera portée par le pôle nature de l'association « Les Ateliers Panorama ».

Le jardin va commencer modestement mais pourrait être le point de départ d'un projet plus vaste, associant d'autres usagers du jardin. Permettant de développer des liens de complicité entre les générations, l'objectif est de faire vivre et évoluer ce jardin pour le plaisir des petits et des grands.

Bien entendu, pour que les moments des TAP soient les plus plaisants possibles, il est nécessaire d'intervenir dans ce jardin avant et après les séances et tous ceux qui voudraient aider à la préparation et l'entretien de ce jardin sont bienvenus. Pour cela, appeler le : 02 99 47 36 81.

Parallèlement, Terrena (en la personne de Chantal Delonglée), qui souhaite développer une activité pédagogique jardin, organise avec l'aide des enseignantes et des bénévoles, pendant la : semaine des jardins » du 7 au 12 mars, des ateliers de semis et de plantations pour les classes Grande Section CP, CE1, CE2 des deux écoles primaires, dans l'espace Terrena.

Le jardin TAP permettra aux enseignantes qui le souhaitent de mettre en terre ce qui aura été réalisé lors de ces ateliers et elles bénéficieront du reste des graines et des plants qui n'auront pas été utilisés au cours de ces ateliers.

### Isoler son logement : une Balade Thermique et des aides financières



Accompagner l'efficacité énergétique des habitants, tel est le double but de cette animation en deux temps : visualiser les défauts thermiques dans les maisons de deux rues de Retiers grâce à une caméra thermique, puis informer les habitants des nombreuses aides disponibles.

Le bâti est responsable de 44% de consommation d'énergie finale et 23% des émissions de gaz à effet de serre. Sa rénovation est donc une priorité nationale. Outre le crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro et le taux de TVA réduit, les particuliers peuvent bénéficier des aides des fournisseurs d'énergie et de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat, mise en place par la Communauté de Communes. Pour cette animation, l'association Energie des Fées se joint à la commune de Retiers et à la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées.

Sébastien Benoist, responsable environnement à la CCPRF vous informera de l'ensemble des aides possibles **le Vendredi 19 Février 20h30 à la salle polyvalente de Retiers**

Plus d'informations auprès de la CCPRF au 02 99 43 64 87 ou de l'espace INFO-ÉNERGIE 0805 203 205.

Pour nous joindre :

[contact@energiesdesfees.fr](mailto:contact@energiesdesfees.fr) ou [www.energiesdesfees.fr](http://www.energiesdesfees.fr)

**Séance du 15 octobre 2015**

Le Conseil municipal a approuvé la convention de partenariat avec l'association Coallia pour le développement d'un projet d'accueil de réfugiés et demandeurs d'asile sur Martigné.

Les tarifs de l'assainissement 2016 ont été fixés à 2,10 euros pour la part proportionnelle et 20 euros hors taxe pour la part fixe. Ces tarifs concernent les habitations et locaux qui ne sont pas reliés au réseau de distribution de VEOLIA EAU.

Il a approuvé, auprès du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, le nouveau contrat statutaire concernant les agents municipaux.

Pour accueillir des spectacles dans le cadre de la saison culturelle, la Municipalité a adopté une charte de partenariat avec la Communauté de Communes.

**Séance du 15 novembre 2015**

Le nombre de mètres linéaires (ml) de voirie communale est régulièrement mis à jour à la demande de la Préfecture pour intégrer les nouvelles portions de rues créées. Le Conseil a donc intégré 140 ml en lien avec la ZAC du Bocage et 135 ml concernant le Pôle santé. Ces mètres linéaires sont pris en compte dans le calcul de la dotation versée par l'Etat aux communes.

## LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

### Syndicat d'Initiative de Martigné-Ferchaud

Rectificatif :

En raison d'une erreur de montage, lors de la mise en page du magazine municipal annuel 2016 « Les Temps de Martigné », l'article du Syndicat d'Initiative est devenu, en partie, incompréhensible.

En effet, l'insertion, dans la première page de notre contribution, d'une rubrique consacrée à l'Université du Temps Libre du Pays de la Roche-aux-Fées, peut laisser à penser qu'une U.T.L. locale aurait intégré le Syndicat d'Initiative. Il n'en est rien ! Seul, le groupe « Atelier Mémoire » rattaché jusqu'ici à l'U.T.L. a sollicité, et obtenu, son intégration au Syndicat d'Initiative.

Voici l'article, annonçant ce changement, qui aurait dû paraître dans L'Étang de la Roche-aux-Fées de novembre 2015 :

**ATELIER MÉMOIRE** : de l'U.T.L. au Syndicat d'Initiative

L'Atelier Mémoire, une des activités de groupe de l'Université du Temps Libre (UTL) du Pays de la Roche-aux-Fées, se réunit en moyenne toutes les trois semaines et compte actuellement 12 adhérent(e)s.

Un atelier jusqu'ici ouvert uniquement aux adhérent(e)s de l'UTL et dont les cours se déroulent à la Maison des Permanences, rue Corbin, à Martigné-Ferchaud, les jeudis matins de 9h30 à 12h.

L'avenir de l'UTL étant incertain, en raison notamment du départ de Chantal DORÉ et de plusieurs autres responsables, les animatrices des ateliers mémoire souhaitent faire perdurer leur activité en la rattachant à une autre association existante, de la commune. Elles ont donc sollicité le Syndicat d'Initiative pour héberger leur groupe.

Lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration du Syndicat d'Initiative, les membres présents ont décidé de donner une suite favorable à cette demande.

Depuis le jeudi 24 septembre, date de reprise de l'activité, l'Atelier Mémoire est ouvert à toutes et à tous et non plus exclusivement aux adhérent(e)s de l'UTL. Une cotisation annuelle de 15 € est demandée par adhérent(e).

Pour tous renseignements, s'adresser à Chantal DORÉ soit par mail, soit par téléphone : chantal.dore@orange.fr 06 79 39 24 30.

Pour le Syndicat d'Initiative : Charles Grignon

Pour l'Atelier Mémoire : Chantal Doré

Les groupes actuellement rattachés au Syndicat d'Initiative, sont :

- le Cercle d'Histoire du Pays Martignolais, animé par Daniel JOLYS,
- l'Atelier de Fil en Aiguille, animé par Michelle BAUDUCEL
- l'Atelier Mémoire, animé par Dominique BELLANGER et Chantal DORÉ

**CERCLE D'HISTOIRE DU PAYS MARTIGNOLAIS**

Bon nombre de personnes n'ayant pu assister, le 11 novembre dernier, à la conférence de Jean-Claude MEURET, sur l'histoire de Martigné, nous avons pris la décision de programmer une deuxième séance le dimanche 13 mars prochain. Ce rendez-vous sera confirmé, sous réserve d'un nombre suffisant de personnes intéressées et disponibles à cette date. Il est donc conseillé de réserver vos places dès maintenant auprès des membres du Syndicat d'Initiative ou du Cercle d'Histoire du Pays Martignolais. Les personnes empêchées lors de la première édition et qui auront réservé préalablement, seront prioritaires pour l'accès à la salle.

**Contacts :**

Par internet : si.martigne-ferchaud@orange.fr

Par courrier postal : Syndicat d'Initiative, place Sainte Anne, 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD

Par téléphone : 02 99 47 84 37 et 06 74 54 54 92

Charles GRIGNON, président du Syndicat d'Initiative

Dans le cadre de l'aménagement foncier de la 2x2 voies, le conseil municipal a approuvé la vente, au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, de 14 258 m<sup>2</sup>.

La taxe d'aménagement applicable aux opérations de construction, d'agrandissement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme est maintenue à 2%. De nouvelles exonérations de cette taxe ont été approuvées pour les abris de jardin, les pigeonniers et colombiers.

Le conseil a approuvé le lancement d'une enquête publique relative à la vente de délaissés de chemins ruraux à la demande des habitants intéressés.

**Séance du 10 décembre 2015**

La convention de gestion du service d'accueil de loisirs Mom'Ent Folies avec la fédération départementale Familles Rurales a été adoptée. Cette convention transfère la gestion administrative de l'association à Familles Rurales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le Conseil municipal a adopté la grille tarifaire des services publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les tarifs ont été maintenus à leur montant antérieur à l'exception des frais de capture et de gardes des animaux divaguant sur la voie publique.

Le compte-rendu des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie : <http://www.ville-martigneferchaud.fr/Comptes-rendus.htm>

### Saison culturelle de la CCRPF

**PETITE TERRE**

La Cie Artamuse propose un spectacle pour les enfants dès 18 mois, **Mardi 1<sup>er</sup> Mars** à la salle polyvalente de Marcellé Robert à 9h15 et 10h45, et **Mercredi 2 mars** à la Salle Sévigné à 10h45 et 16h30

**Réservation conseillée**

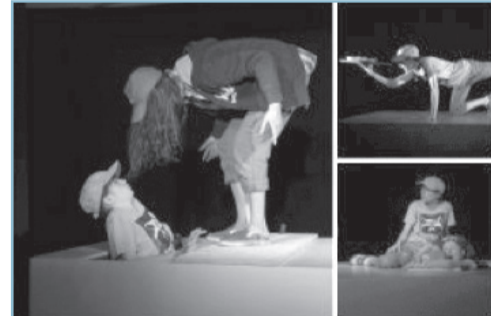
« Un moment poétique et sensoriel, où le plateau s'habille peu à peu de matières et de graphismes... »

Le pot de terre, de toutes formes, de toutes tailles, devient cachette gigogne, tour en équilibre, traceur d'arabesques, petit lutin d'une histoire muette ou cloche de terre aux sons harmonieux. Les trois complices jouent, chantent, dansent, partagent leur savoir-faire et créent sur le plateau tout proche du public, leur propre univers, leur « Petite terre ».

**J'AI TROP PEUR**

Tournée départementale du TNB

**Vendredi 11 mars** à la salle polyvalente de Retiers à 20h30



« J'ai dix ans et demi. C'est mon dernier été avant la sixième. Et la sixième, tout le monde sait que c'est l'horreur. L'horreur absolue. Alors je suis mal, très mal même, et j'ai peur, trop peur. [...] Alors ma mère a une idée. Elle m'a organisé un rendez-vous avec Francis, un gars de quatorze ans qui passe seul ses vacances dans le coin. [...] Je peux lui poser toutes les questions que je veux, il me décrit le truc. Et là je m'aperçois que je m'étais bien trompé sur la sixième : selon Francis, la sixième c'est pire, infiniment pire que ce que je croyais ! »

Trois comédiennes interprètent les trois personnages de cette pièce tout public dans laquelle les manipulations et les transformations s'opèrent à vue, et les bruitages et musiques sont exécutés en live.

### Le Pôle Petite enfance, enfance, jeunesse du Pays de la Roche aux Fées accueille une nouvelle responsable

Une nouvelle responsable, Sandrine Wehrung, vient d'arriver à la tête du Pôle Petite enfance, enfance, jeunesse de la Communauté de communes Au Pays de la Roche-aux-Fées.

Sandrine Wehrung a pris ses fonctions en tout début d'année. Elle coordonne la gestion du Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants (RIPAME), du Point Information Jeunesse et est en lien avec les partenaires oeuvrant dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Originnaire d'Alsace, cette nouvelle prise de poste correspond pour elle à la fois à un projet professionnel et de vie. Pourvue d'une solide expérience dans le domaine de la petite enfance,

# ZOOM sur...

## L'accueil de réfugiés à Martigné Ferchaud

**Le processus de décision**

Notre commune, comme les 36 000 communes françaises, a été sollicitée par les services préfectoraux pour connaître notre capacité à héberger des réfugiés fuyant les conflits armés notamment en Syrie.

Par ailleurs, la Préfecture connaissait la mise en vente de l'ancienne gendarmerie. Ce bâtiment, désaffecté depuis 5 ans, n'a pas fait l'objet d'offre suffisamment construite pour que la vente se fasse.

Pierre JEGU, Maire, a proposé au Conseil municipal de s'inscrire dans le mouvement de solidarité national pour les raisons expliquées dans l'éditorial du mois d'octobre de l'Étang de la Roche-aux-Fées.

La délibération retirant de la vente le bâtiment de la gendarmerie a été adopté le 10 septembre 2015 après un débat en Conseil municipal.

Les services de l'Etat ont désigné l'association rennaise Coallia pour mettre en œuvre, en Ille-et-Vilaine, les accueils des réfugiés.

## coallia

pour l'insertion, vers l'autonomie

Coallia, partenaire de la commune  
([www.coallia.org/](http://www.coallia.org/))

Créée en 1962 sous le nom de l'AFTAM, cette association avait pour vocation à l'origine de faciliter le retour des travailleurs migrants africains et malgaches, en leur offrant une formation qualifiante. A partir des années 1970, son action se diversifie et l'association s'engage dans l'insertion des publics en difficulté, parmi lesquels les demandeurs d'asile.

L'AFTAM devient Coallia en 2012 et s'organise autour de 4 axes majeurs : l'habitat social adapté, l'hébergement social, le secteur médico-social et la promotion sociale.

C'est donc un partenaire rompu à l'accueil des personnes en difficulté qui va accompagner la commune dans ce projet dans toutes ces dimensions (prise en charge administrative, suivi personnalisé des familles, intégration dans la vie d'une commune, médiation avec les structures et habitants de la commune).

puisque'elle a débuté sa carrière en tant qu'éducatrice de jeunes enfants, elle a, par la suite, pris la tête de la coordination d'un service enfance/jeunesse.

A la question « Pourquoi avoir choisi le Pays de la Roche-aux-Fées ? », Sandrine Wehrung répond qu'elle a été séduite par le dynamisme et l'organisation du territoire. Maillage associatif et forces vives ont été autant d'atouts qui ont contribué à son installation en Bretagne et plus particulièrement au Pays de la Roche-aux-Fées.

C'est avec l'envie de rendre service aux familles et de les satisfaire qu'elle se tient à la disposition des familles pour les recevoir et recueillir leurs attentes.

Contact : Pôle « Petite enfance, Enfance, Jeunesse » de la Communauté de communes Au Pays de la Roche-aux-Fées au 02 99 43 64 87 ou [sandrine.wehrung@ccprf.fr](mailto:sandrine.wehrung@ccprf.fr)

Sandrine Wehrung à gauche et Véronique Rupin, vice-présidente à la CCRPF en charge de la petite enfance, enfance, jeunesse

### Des arceaux à vélos à votre disposition



Peut-être les avez-vous déjà remarqués ? Implantés progressivement sur les communes du Pays de la Roche-aux-Fées, les arceaux à vélos sont déjà présents à Boistrudan, Janzé, Martigné-Ferchaud, Retiers... On les appelle aussi supports, bornes d'appuis, rateliers, range-vélos, etc.

**Comment est venue cette initiative ?**

Un élu de la commune de Boistrudan, membre de la commission intercommunale « Transport » : Daniel Carré, a proposé à la Communauté de Communes Au Pays de la Roche-aux-Fées de se pencher sur le problème de stationnement des vélos, à travers la mise en place d'arceaux de stationnement.

**Pourquoi donc des arceaux ?**

Ces arceaux sont de plus en plus nombreux à être mis à disposition des adeptes de déplacements à vélo. Leur présence en milieu urbain est reconnue comme un moteur de développement des commerces notamment de proximité. La DDTM annonce qu'au-delà de 500m, les déplacements se font pour la plupart en voiture. Il y a donc bien une place pour ces stationnements « légers » pour faire ses démarches, activités et courses de proximité dans nos bourgs.

Une enquête a ainsi été menée auprès des communes du Pays de la Roche-aux-Fées, afin notamment de recenser les besoins en arceaux, puis une consultation

**Qui sont les réfugiés qui seront accueillis dans notre commune ?**

Les populations qui devraient être orientées sur notre commune seront des familles ayant quitté la Syrie ou l'Erythrée. Le choix de Coallia de privilégier des familles sur Martigné vise à faciliter leur intégration dans une petite commune. La connaissance du monde rural ou citadin de ces familles, même s'il est assez éloigné du nôtre, sera également prise en compte dans le même objectif.

Ces familles déposent, à leur arrivée en France, un dossier de demandeur d'asile. La Préfecture leur délivre un récépissé de demande et transmet leur dossier à l'OFPPA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Pendant le temps d'examen de la demande par cet organisme, les familles sont prises en charge par des associations telles Coallia remplissent plusieurs missions :

- faciliter l'accès à la santé et aux soins, Coallia a récemment rencontré les professionnels de santé martignolais pour leur présenter les conditions d'accueil de ces populations
- scolariser les enfants pour un apprentissage rapide du français
- les aider à compléter leurs dossiers de demande d'asile et de leur expliquer leurs droits et leurs devoirs sur le territoire français.

L'ancienne gendarmerie sera un accueil temporaire du service de l'asile (ATSA). Cela traduit le caractère temporaire de leur présence dans ces locaux, l'objectif étant que leur intégration se fasse rapidement et que ces familles puissent retrouver, dès que possible, un mode de vie normale.

Ils seront accompagnés quotidiennement par un professionnel de ces questions, présent sur site pour les orienter.

**Comment cela va-t-il s'organiser ?**

Les arrivées de familles se feront progressivement. Plusieurs dates ont circulé depuis l'année dernière. Pourtant, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine n'est pas encore en mesure de nous donner une date prévisionnelle.

Les travaux de remise en état des appartements de la gendarmerie sont en cours. Ils sont financés par l'association. Dans l'attente de la fin des travaux, les premières familles, devant arriver sur notre commune, seront hébergées dans des logements sociaux vacants puis installées dans l'ancienne gendarmerie.

a retenu l'entreprise Méca Atlantique de Noyal-sur-Brutz pour la confection de ces supports vélos. Une soixantaine d'arceaux vélos spécifique à la Roche-aux-Fées a été installée récemment dans les 16 communes, facilitant ainsi l'accès aux équipements et structures communaux tout en sécurisant les usagers du vélo. Leur installation et le choix de la couleur restaient à la charge de la commune. L'insertion du logo de la Communauté de communes vient conforter la dynamique de notre territoire !

D'autres réflexions sur les déplacements doux, notamment au profit des cyclistes et des piétons, devraient voir aboutir prochainement de nouveaux projets sur le Pays de la Roche-aux-Fées.

Contact : Service Transport de la Communauté de communes Au Pays de la Roche-aux-Fées au 02 99 43 64 87 [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)



## CALENDRIER Les Temps Forts

**FÉVRIER**

**Dimanche 21** : Comité des Fêtes - Loto - Partie sportive des Maîtres Beurriers

**Jedi 25** : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

**Jedi 25** : Atelier Mémoire - Maison des Permanences

**Jedi 25** : Soirée parentalité - Mom'ent folie - Centre social

**Vendredi 26 & Samedi 27** : Collège - Portes Ouvertes

**Samedi 27** : Buffet Campagnard - St Hubert - Espace des Maîtres Beurriers

**MARS**

**Mercredi 02** : Communauté de Communes - spectacle - Salle Sévigné

**Vendredi 04** : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

**Samedi 05 & Dimanche 06** : Musiciens et Majorettes du Semnon - Gala - Salle Sévigné

**Lundi 07** : Don du sang - Salle Sévigné

**Jedi 10** : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné